

## **PV de l'Assemblée Générale de l'APPOPS du 5 novembre 2008**

L'assemblée générale de l'APPOPS s'est tenue le 5 novembre 2008 à 20h00 dans le Grand Salon du Buffet de la gare de Lausanne, en présence de 20 personnes.

Membres présents : Yann Berney, Adriana Bouchat, Madeline de Charrière, Gilles Dennler, Olivier Guex, Elisabeth Maulaz, Isabelle Meylan-Nicod, William Pierquin, Sacha Roulin, Christiane Ruffieux, Véronique Sottas-Clément, Stephan Wenger, Franco Zimmermann.

Comité : Josiane Charmillot, Jean Bigoni, Myriam Vaucher, Gisèle Santschi, Pierre-Emmanuel Schmid, Raphaël Gerber

Invitée : Patricia Gimenez

Excusés : Carolina Vazquez (comité), Natacha Aymon, Danièle Deschamps, Anne-Lise Gruffel Despland, Simone Montavon Vicario, Alain Neuenschwander, Andrea Ottapri Fattebert, Emmanuel Schwab, Suzanne Toepfer, Sibylle Tritten, Agnes von Wyl.

### **1. Salutations et accueil par la Présidente**

Josiane Charmillot souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres présents pour cette Assemblée Générale après un an d'existence. Cette année a été bien chargée puisque le comité a traité de nombreux dossiers et a représenté l'APPOPS à plusieurs occasions.

Josiane Charmillot rappelle que l'APPOPS a été reconnue comme association affiliées à la FSP lors de l'Assemblée des Délégué-e-s du 24 novembre 2007.

### **2. Adoption du pv de l'Assemblée Générale du 31.10.2007**

Le pv a été transmis aux membres par courriel. Aucune question n'est posée.

**Votation : le pv de l'Assemblée Générale du 31.10.2007 est accepté à l'unanimité.**

### **3. Etat des lieux de l'APPOPS**

L'APPOPS compte actuellement 80 membres, provenant des trois régions de Suisse mais majoritairement romands. Le comité de l'APPOPS cherche des contacts avec la Suisse allemande pour développer les adhésions.

Le site de l'APPOPS [www.appops.ch](http://www.appops.ch) est en trois langues et constitue une vitrine importante pour l'association. Josiane Charmillot encourage les membres à visiter le site de l'APPOPS .

Un objectif extrêmement important est de renforcer nos liens avec la FSP puisque l'APPOPS est la seule association d'orientation psychanalytique affiliée. Le secrétariat de la FSP a donné l'occasion à J. Charmillot de présenter l'APPOPS dans le Psychoscope de janvier 2008 et un article concernant la psychothérapie suivra courant décembre.

Josiane Charmillot représente l'APPOPS à l'Alliance Santé Psychique Suisse qui est un réseau d'organisations et d'institutions, ainsi qu'une plateforme de professionnels, de personnes concernées ou intéressées qui s'engagent pour la garantie et l'amélioration de la santé psychique au sein de la population suisse. L'APPOPS s'y associe pour défendre une politique de santé mentale cohérente et lutter contre la discrimination des personnes en souffrance psychique.

#### **4. Workshop psychothérapie de la FSP**

Gisèle Santschi fait un bref compte-rendu de la situation : L'APPOPS à peine constituée, a été associée au travail mis en place par le comité de la FSP pour réfléchir à la manière dont pourrait être représentée et soutenue la psychothérapie effectuée par les psychologues. Des journées de travail ont été agendées auxquelles ont été conviées les associations de psychothérapeutes membres de la FSP. Deux représentants par association étaient invités ; pour l'APPOPS Josiane Charmillot et Gisèle Santschi ont été déléguées. A noter ce constat déroutant que sur la quinzaine d'associations présentes, seule l'APPOPS représente la pensée psychanalytique. D'autres courants sont parfois représentés (toujours suisses alémaniques) par 2 ou 3 associations. On retrouve ici cette tendance des Romands à ne pas s'affilier à des associations professionnelles, contrairement aux Suisses alémaniques qui sont volontiers membres de plusieurs associations. L'idée d'organiser ces journées sur la psychothérapie a été saluée par l'ensemble des participants. Le manque de poids politique des associations de psychothérapeutes psychologues a été fortement noté.

A ce jour, quatre journées de travail ont déjà eu lieu à Berne depuis décembre 2007 (1<sup>er</sup> décembre 07, 23 février, 7 juin, 27 septembre), une prochaine est prévue le 7 février 09. Jusqu'ici, deux axes ont été dégagés : celui de la représentation des psychothérapeutes au sein de la FSP et celui du positionnement des psychothérapeutes psychologues sur la question des types de prestations (p.ex. définition de la psychothérapie) et de leur remboursement.

Lors des discussions autour de ce second axe, la position minoritaire de l'APPOPS est apparue clairement et les déléguées de l'APPOPS ont dû argumenter avec énergie pour faire valoir la spécificité d'une psychothérapie axée sur le sens des symptômes et l'approche globale. La discussion est pour l'instant suspendue sur ce point et il a été décidé qu'il était urgent de positionner la psychothérapie par les psychologues plutôt que de débattre des contenus qui ne peuvent être que divergents.

Les discussions sur la nécessaire organisation des psychothérapeutes au sein de la FSP va dans le sens de la mise en place d'une structure interne à la FSP qui regrouperait d'une part deux représentants de chaque association de psychothérapeutes qui élirait une coordination secondar par un pôle opérationnel constitué au moins d'un secrétaire et d'un lobbyiste (à définir plus précisément par la suite). Ceci dans le double but d'avoir une structure ayant du répondant concernant la psychothérapie au sein de la FSP et d'avoir une antenne extérieure qui fasse entendre la voix commune des associations. Pour cela, il faut des fonds (CHF 300'000 francs par année selon l'estimation du Workshop). Il se pose la question du financement. La FSP propose qu'une part soit financée par la FSP et donc par les cotisations des membres psychothérapeutes (plus de 2000 membres FSP). et une autre pourrait l'être directement par les membres en proposant une hausse des cotisations des spécialistes en psychothérapie. Le comité a mis seulement 80000 francs au budget 2009. Chaque délégué d'association est chargé de soumettre cette question à son AG pour « tâter le terrain » avant la prochaine journée prévue le 7 février 2009. De même, les délégués devront répondre par écrit à l'animateur du workshop avant Noël. Les intervenants durant l'AG refuse l'option hausse des cotisations des spécialistes, d'autres solutions devraient être trouvées.

## **5. Assemblée des Délégué-e-s de la FSP**

A l'AD du 24 novembre 2007, comme vous l'avez lu dans l'APPOPS-NEWS, Gisèle Santschi et Carolina Vazquez ont présenté l'association. L'APPOPS a été très bien accueillie et a récolté une grande majorité de voix favorables.

Carolina Vazquez et Josiane Charmillot ont représenté l'APPOPS à l'AD du 30 mai 2008, les délégués ont approuvé de nouveaux statuts de la FSP qui entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2009. En dehors d'un dépoussiérage bienvenu, la nouveauté marquante se situe principalement dans le poids nouvellement donné à la Conférence présidentielle des associations affiliées. En effet, de partenaire avec avis consultatif, la Conférence présidentielle devient une chambre avec un pouvoir décisionnel : budget annuel, choix dans la politique professionnelle à court terme. Ces statuts devraient permettre un fonctionnement plus transparent et plus efficace de la fédération.

Les finances et comptes FSP pour l'année 2007 ont été révélés et approuvés : un bénéfice de CHF 331'919.13.- sera utilisé dans divers domaines.

Par ailleurs, le comité a été réélu avec pour présidente: S. Eberhard, vice-président: A. Künzler. Ils ont pris leur fonction respective le 1er juillet de cette année.

## **6. Stratégie 2008 et 2009 : élargissement à la Suisse allemande et au Tessin**

Le développement de l'APPOPS est le point charnière de la stratégie du comité. Il est important de s'ouvrir à la Suisse allemande et au Tessin.

Josiane Charmillot a rencontré Agnes von Wyl qui a été invitée au comité de l'APPOPS. A. von Wyl va essayer de réunir des collègues motivés en Suisse alémanique. Il est trop tôt pour imaginer des changements de structure, mais nous avons la volonté de mettre en avant notre image nationale.

Une observation est faite parmi les membres sur la fonction de présidente de la ASPC-SVKP qu'occupe Agnes von Wyl.

## **7. Liens avec les associations psychanalytiques**

Myriam Vaucher explique que nous sommes entrain d'ébaucher des liens avec les autres associations et de définir la nature des liens que nous souhaitons.

Avec l'EFPP Suisse romande nous en sommes à la phase de prise de température. Des craintes se sont manifestées ouvertement. Des contacts ont été pris, mais leur comité va changer en fin d'année 2008. Il s'agira de renouer avec les nouvelles personnes en 2009.

Des contacts informels avec l'ASREEP on eu lieu. La réception est plutôt favorable, il s'agira de préciser nos objectifs et nos intentions de collaboration dans un avenir proche. Christiane Ruffieux a présenté l'APPOPS en mettant l'accent sur la défense de la psychanalyse. Il est important de ne pas laisser à d'autres la définition de la psychanalyse dans le champ des psychothérapies.

La SSPsa nous témoigne plutôt de l'ignorance et ne manifeste pas le moindre intérêt pour notre association.

Stephan Wenger précise que nous nous sommes fait connaître auprès de l'ARPAG et que c'est un bon début.

Dans ces associations, les psychologues sont confrontés aux médecins et doivent chercher une articulation pour exister tant dans le champ politique que pour parvenir à la reconnaissance d'une autonomie des psychologues en tant que psychothérapeutes par les médecins. C'est une grande force de l'APPOPS de ne pas être prise dans ces enjeux et ainsi elle peut défendre les psychologues et la psychothérapie réalisée par des psychologues sans difficulté.

Chaque membre de l'APPOPS peut expliquer et informer autour de lui des objectifs et des enjeux de notre association et ainsi susciter l'envie de nous rejoindre !

## **8. Elections au comité de l'APPOPS**

Le comité de l'APPOPS présente deux candidatures pour compléter et renforcer le comité. Ces deux collègues ont déjà assisté à réunions du comité et sont prêts à s'y engager. Il s'agit de Stephan Wenger et d'Agnes von Wyl.

Stephan Wenger est psychologue spécialiste en psychothérapie FSP, il travaille au SMP de Genève à la fois dans une consultation pour adolescents et également comme responsable d'un Centre Thérapeutique de Jour pour adolescents après avoir travaillé sur Vaud et Fribourg. Les objectifs de l'APPOPS lui tiennent à cœur et il se réjouit de l'adoption mutuelle qui a prévalu lors des séances du comité.

### **Votation : Stephan Wenger est élu à l'unanimité**

Agnes von Wyl est absente ce soir pour des raisons professionnelles. Agnes von Wyl, Dr. en psychologie et spécialiste en psychothérapie FSP Fachpsychologin für Psychotherapie FSP, travaille actuellement à la Haute Ecole Zurichoise de psychologie appliquée dans la recherche et également comme responsable du service de psychologie scolaire à St-Gall après un parcours académique varié et une formation psychanalytique à Zurich. A. Von Wyl organise pour le compte de la FSP, depuis quelques années déjà, le congrès sur la psychothérapie.

### **Votation : Agnes von Wyl est élue à l'unanimité.**

## **9. Cotisations de l'APPOPS – Adoption du budget 2009**

Raphaël Gerber expose la situation financière de l'APPOPS. Les cotisations couvrent à peine les frais de l'association et des membres du comité. Les comptes s'annoncent très serrés et cela à cause des nombreux engagements des membres du comité

Le comité a décidé de présenter aux membres trois versions pour un budget 2009, dont deux avec une augmentation de cotisation. L'Assemblée Générale doit décider de quelle association elle souhaite et avec quels moyens parvenir aux objectifs, en sachant que le comité est motivé et que les projets sont nombreux.

Après discussion, les membres se rallient à l'augmentation des cotisations mais souhaitent que l'APPOPS ne décourage pas les jeunes psychologues et les stagiaires en gardant pour eux une cotisation raisonnable.

**Proposition : Augmentation de cotisations à Frs. 100.- par an et réduction pour stagiaires ou psychologues au chômage ou par décision du comité à Frs. 50.-/an.**

### **Votation : la proposition est acceptée à l'unanimité.**

**Le comité présentera un règlement des frais et des indemnités lors de la prochaine assemblée générale en 2009.**

La présidente remercie au nom du comité les membres pour leur soutien et leur confiance. Les membres remercient le comité pour son travail et son engagement. Elle signale que le comité a demandé un soutien financier au comité de la FSP. Le budget 2009 propose le montant de CHF 2000.- pour l'APPOPS. A voir si l'AD approuvera ce budget.

## **10. Divers**

Un membre pose la question du fonctionnement de l'association. L'APPOPS se réunit en Assemblée Générale une fois par an et le comité environ une fois par mois (nettement plus que prévu initialement).

L'Assemblée Générale est levée à 21h58. La présidente remercie chacune et chacun de sa présence et souhaite un bon retour à toutes et tous.

PV Raphaël Gerber